



Monsieur Gaëtan Van Goidsenhoven  
Rue de l'Agrafe 68/5  
1070 BRUXELLES

**VOTRE CORRESPONDANT.E :**

W. GILLIJNS  
Chef de Division  
☎ 02/558.53.21

**OBJET :**

Notre réf. : CV/CA/LET/2022.QE.haies.Scherdemael-OL  
Objet : Réponse à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant les buissons du parc de Scherdemaël donnant sur les jardins de l'avenue Capitaine Fossoul.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question concernant les buissons du parc de Scherdemaël donnant sur les jardins de l'avenue Capitaine Fossoul, nous avons le plaisir de vous informer que les haies dont il est question, et selon ce qui est constaté sur place (voir les photos ci-jointes), sont privatives, et ce au regard des emplacements des piquets et des clôtures existantes.

Ces haies sont entretenues par les propriétaires des maisons voisines au parc, ce qui pose parfois problème car les déchets de taille se retrouvent très souvent dans le parc et doivent donc être évacués par nos services.

En ce qui concerne les buissons, ils sont entretenus comme des arbustes d'un parc peuvent l'être, et ne sont donc en aucun cas à l'abandon.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Par délégation :  
L'Echevin de l'Entretien de l'Espace public,

A. NEUZY

## Question orale au Collège

---

**Objet : buissons du parc de Scherdemael donnant sur les jardins de l'avenue Capitaine Fossoul**

---

Depuis plusieurs années, les habitants de l'avenue Capitaine Fossoul ont leurs jardins plongés dans l'ombre à cause des haies qui limitent le parc de Scherdemael. Certains arbustes et buissons ont pris de l'ampleurs et bouchent la luminosité sur le voisinage. Malgré diverses promesses de la commune et des interventions minimales, le problème subsiste et la qualité des habitants riverains du parc en est de plus en plus impacté.

Le Collège peut-il me dire s'il est au courant du problème évoqué ci-dessus ?

Des interventions utiles pour régler ce problème de luminosité sont-elles prévues ? Peut-on m'en donner le détail et l'agenda ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Gaëtan Van Goidsenhoven  
Conseiller Communal